

Déliberation n° 3 : Compte Administratif budget principal 2017

Date de convocation : 20/03/2018

Nombre de membre en exercice : 29

Nombre de Présents : 20

Nombre de Votants : 20

L'an deux mille dix huit,

Le 3 avril à 18 heures,

Le Comité Syndical, dûment convoqué s'est réuni au lieu habituel de ses séances,

Présents : Mesdames et Messieurs Hervé ASTRUC, Didier CASSAGNEAU, Alain GAMBAROTTO, Jacques JOFRE, Valérie JOUANNY suppléante d'Agnès PALMIE, José LACOMBE, Philippe LAFAGE, Claudette LANDE suppléante de Christian LESTRADE, Kléber LEYGUE, André MAGNAC, Alain MALMON, Catherine MORO suppléante de Philippe CHERON, Bernard NOUGAYREDE, Jean-Claude NOUGAYREDE, Guy PORTAL, Jean PRADIN, Hervé QUET, Gilbert ROZES, Eliette RUELLE, Jean-Luc SILOT.

Excusés : Mesdames et Messieurs Sylvie BOUDIE, Chantal COMBALBERT, Benoît DECAUNES, Joëlle DELTEIL, Gaylord DENAX, Dominique FORNERIS, Michel LAMOLINAIRIE, Stéphan RADOMSKI-LASINSKA, Daniel RESONGLES.

Secrétaire de séance : Mme Eliette RUELLE.

L'assemblée réunie sous la présidence de Monsieur Alain MALMON, Vice-Président, délibérant sur le Compte Administratif de l'exercice 2017 dressé par Monsieur Michel LAMOLINAIRIE, Président, après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire, et les décisions modificatives de l'exercice considéré :

1° Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

LIBELLES	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	DEPENSES ou DEFICIT	RECETTES ou EXCEDENTS	DEPENSES ou DEFICIT	RECETTES ou EXCEDENTS	DEPENSES ou DEFICIT	RECETTES ou EXCEDENTS
Résultats reportés Syndicat		313 421.86		386 607.23		700 029.09
Opération de l'exercice	1 848 396.54	1 893 499.00	706 000.93	673 264.59	2 554 397.47	2 566 763.59
TOTAUX	1 848 396.54	2 206 920.86	706 000.93	1 059 871.82	2 554 397.47	3 266 792.68
Résultats de clôture		358 524.32		353 870.89		712 395.21
Restes à réaliser			22 000.00		22 000.00	
TOTAUX CUMULES	1 848 396.54	2 206 920.86	728 000.93	1 059 871.82	2 576 397.47	3 266 792.68
RESULTATS DEFINITIFS		358 524.32		331 870.89		690 395.21

2° Constate, aussi bien pour la comptabilité principale que pour chacune des comptabilités annexes, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relative au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;

3° Reconnaît la sincérité des restes à réaliser ;

4° Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Le Comité Syndical, après avoir entendu Monsieur Alain MALMON et délibéré, approuve à l'unanimité le Compte Administratif 2017 du Syndicat.

Le Vice-Président,

Alain MALMON

